



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

professions de santé

Question écrite n° 66737

Texte de la question

M. Christian Estrosi demande à M. le ministre délégué à la santé de bien vouloir lui préciser le nombre d'étudiants en médecine admis au concours de l'internat ainsi que la répartition par spécialité.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66737

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er octobre 2001, page 5545